

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 7 décembre 2020 à 19h30, étudiera la demande de dérogation mineure suivante :

360, chemin Sacré-Cœur Ouest (lot 5 135 236 du cadastre du Québec)

Demande de dérogation mineure pour autoriser ce qui suit :

- La construction d'un garage isolée d'une superficie de 111.48 mètres carrés alors que l'article 10.3.3 du règlement de zonage numéro 69-07 prescrit une superficie maximale de 100 mètres carrés pour un garage isolée.

Toute personnes intéressées qui désirent se faire entendre concernant cette dérogation peut, exceptionnellement, transmettre des questions ou observations au conseil municipal avant le vendredi 4 décembre 2020, 16h30 par les moyens suivants :

par courriel :

urbanisme@adstock.ca

par courrier :

À l'attention de M. Jérôme Grondin
35, rue Principale Ouest
Adstock (QC)
G0N 1S0

Donné à Adstock, ce 17 novembre 2020.

La directrice générale,

(signé)

Julie Lemelin

